

Résumé

Certaines activités de combat (AC) proposent un volet de développement personnel lorsqu'elles reposent sur une dialectique d'ouverture à l'autre et à soi. Loin de l'image violente que reflète la pratique d'une AC, c'est à cette dimension que s'intéresse ce chapitre. A travers la confrontation, le combat réglé, il s'agit en somme de plonger dans son for intérieur, d'explorer son moi profond, enfoui, pour aller de l'autre côté du miroir. Un processus d'introspection rendu accessible grâce à la rencontre avec l'autre, où le conflit se pose et s'impose comme pierre angulaire de l'évolution humaine, tout comme le paradoxe en est le moteur. L'autre, cet *alter ego*, en devient l'acteur principal.

L'ouverture à l'autre dans les Activités de Combat (AC)

Stéphane DERVAUX
Sciences de l'éducation (Ph.D)
Enseignant pluridisciplinaire en AC

Art martial, sport de combat, sport martial, pratique de combat codifiée, activité de self-défense ... nombreux sont désormais les auteurs et chercheurs qui ont tenté de proposer une typologie exhaustive, pour cerner et classifier ces disciplines.

Nous pensons ici aux travaux de T. Dufresnes et J. Nguyen (1996) qui, animés d'un souci extrême de précision et d'un grand sens pragmatique, ont recensé pas moins de trois cent cinquante styles de « Boxe » (à entendre à cet endroit comme l'équivalent des *Wushu*, Arts Martiaux Chinois). F. Braunstein (1999) propose, pour sa part, une véritable anthropologie globalisante des Arts Martiaux, tout comme K. Min-Ho (1999), à travers une étude comparée France / Corée, nous offre une analyse à la fois anthropologique et historique. J-F Loudcher et J-N Renaud (2011) optent pour une réflexion épistémologique et nécessairement anthropologique en la matière. Plus proche de nous, D. LaRochelle (in O. Bernard, 2014 : 5-25) dresse une typologie des pratiques martiales modernes et anciennes.

Dès 1997, nous avons proposé le terme générique d'activité de combat (AC)¹, pour essayer d'englober l'ensemble des pratiques de combat codifiées, nous situant d'emblée en dehors de toutes oppositions de styles, d'écoles ou de courants et nous faisant fi de la contingence historique et géographique : « *Ensemble des disciplines physiques et/ou mentales d'opposition duelle et duale, à orientation sportive et/ou méditative, dont la finalité réside, outre dans l'affrontement technico-tactique codifié qu'elles autorisent dans un cadre spatio-temporel délimité, dans le processus d'éducation et d'autoformation des sujets, sous-tendu par un travail sur le lien (social) et la relation à autrui, n'excluant pas une certaine forme d'expression de la violence* ». (S. Dervaux, 1997 : 98 ; 2000 : 72)

¹ Le concept d'AC permettait, selon nous, d'éviter le cloisonnement entre les différentes pratiques de combat codifiées, qui ne faisait qu'entraver l'esprit de création, trait caractéristique de l'évolution humaine et le besoin d'inventivité des individus. Les AC, dans leur essence, prônent l'ouverture, pas le cloisonnement et préfèrent l'universalité au confinement.

Proposer une telle définition était, dans notre esprit, une façon de rappeler qu'il n'existe pas de définition unique des arts martiaux. La pluralité des éléments qui composent l'imaginaire des arts martiaux n'empêche pas néanmoins de les considérer, en tant que phénomène social, comme un tout hétéroclite, une mosaïque, où chacun peut trouver un sens à sa pratique en fonction des besoins adaptés à sa société et à son époque.

Peut-être s'agissait-il alors, tout simplement, de se faire nôtre cet aphorisme bouddhiste : « *C'est réuni que les charbons brûlent, c'est en se séparant que les charbons s'éteignent* ».

En fait, du point de vue de l'enseignant, de l'éducateur, du praticien-chercheur, ce qui semble intéressant, en tant qu'objet d'étude et d'analyse, de formation et d'intervention, réside dans la substantifique moelle de ces disciplines particulières, à savoir les valeurs qui y sont prônées².

Car, les vertus mises en avant dans et par la pratique des AC sont, bien entendu, celles exigées par la société, au même titre qu'il est possible et probable de les retrouver dans de nombreuses autres activités physiques et sportives. L'originalité tient, ici, en somme à la gestion disciplinée du face à face qui se joue, du corps à corps qui s'instaure, des coups qui sont échangés, des techniques qui sont portées.

L'AC, pour rejoindre des auteurs comme R. Hellbrunn et J. Pain (1990 : 215), travaille sur trois grands registres :

- *La corporéité et ses aménagements ; la perfection éthique – esthétique du corps.*
- *La destruction et la mort ; le jeu de l'imaginaire réglé par le combat archétypal.*
- *La distance et le contrôle ; soit une modélisation des rapports à l'autre.*

La corporéité et ses aménagements : il s'agit en somme de passer du geste brutal, irrationnel et irraisonné au geste maîtrisé, « civilisé ».

La destruction et la mort : on exploite ainsi les débordements, les passages à l'acte, pour apprendre à se dominer, à donner un sens à ses agissements. Un travail profond sur la catharsis³.

Le troisième registre nous indique que la pratique d'une AC permet « *de travailler à la relation à autrui en s'inscrivant, en se présentant corporellement face à lui* ». (J. Pain, in : Baudry P., Lagrange C., Pain J., Tanvez G., 1991 : 78). En s'appuyant sur le langage du corps, siège des émotions et lieu de passage des affects, on apprend progressivement à repenser et panser son corps, quand les affects le submergent, pour penser sa vie mentale et se

² Les principales fédérations françaises ayant en charge la gestion des AC diffusent, en ce sens, affiches, fascicules et tracts où l'on retrouve les préceptes suivants : respect des lieux, respect des personnes, entraide et solidarité, politesse, ponctualité et assiduité, hygiène, convivialité et amitié.

³ Pour approfondir cet aspect, nous renvoyons à la lecture d'un ouvrage de référence : Dunning E., Elias N., *Sport et civilisation – la violence maîtrisée*, Paris, Ed. Fayard, 1994.

(re)construire une personnalité. En rencontrant l'autre, on se rencontre soi-même, on devient acteur de sa propre vie et pas simplement spectateur.

Aussi, toute l'ambiguïté des AC réside, en fait, dans l'approche du combat, en tant que matrice de la relation humaine ou, pour le dire différemment, exercice de réappropriation de la conscience et d'évaluation de nos propres rapports sociaux, véritable métaphore en définitive de la relation. Evoluer sur le chemin des arts martiaux, c'est le faire en permanence avec l'autre. On ne progresse pas seul. Cela nécessite, en somme, une remise en question de soi-même quotidienne, soutenue par une expérimentation perpétuelle de son corps dans l'incertitude des mouvements de l'autre.

Les AC offrent la possibilité d'une rencontre particulière avec l'autre, puisqu'elles s'installent au cœur de la violence humaine et visent à la civiliser. Elles mettent le conflit au centre de la pratique, à entendre ici en tant que situation d'opposition entre personnes, chargée d'émotions primaires et parfois fait d'agressivité et de violence.

A travers les différents échanges, qu'ils aient lieu sur un tatami (tapis d'entraînement typique des lieux de pratique des arts martiaux japonais) ou dans un ring, le pratiquant accède progressivement à une ouverture vers soi, qui se fait presque naturellement en parallèle à une ouverture (vers) à l'autre⁴.

L'autre dans les AC : du rôle central du partenaire

En tant qu'activité duale, une AC ne peut exister qu'à travers l'autre. Il faut être deux pour pratiquer, progresser, accéder à la connaissance, à sa compréhension. Mais devenir un (bon) partenaire, cela s'apprend et s'inscrit parfois dans la durée. D'autant que notre premier sentiment vis-à-vis d'autrui, de manière générale, relève souvent du registre de la méfiance, voire de la défiance, de l'agressivité et de l'intolérance, plutôt que de celui de la fraternité ou de l'amour universel. P. Bernier le note : « *En dehors même du dojo, la relation à l'autre pose éternellement le problème de la rencontre, et Sartre signalera le conflit des regards avec Autrui, « ce caractère inquiétant d'un être devant un être, devant l'altérité »* » (in J. Pain, 1999 : 253). Si le philosophe assène « *l'enfer, c'est les autres* », Charles Baudelaire, poète symboliste du XIX^{ème} siècle, dans son poème liminaire au recueil *Les Fleurs du mal*, intitulé « Au lecteur », déclame « *Mon semblable, mon frère* », nous faisant penser aux nobles

⁴ Difficile, à cet endroit, de ne pas penser au *Gnothi seauton* (en grec ancien, « *Connais-toi toi-même* ») qui, selon le *Chamide* de Platon, est le plus ancien des trois préceptes qui furent gravés à l'entrée du temple de Delphes. Il est intéressant de relever que cette inscription, approfondie par Socrate, qui assigne à l'homme le devoir de prendre conscience de sa propre mesure, sans tenter de rivaliser avec les dieux, est devenue la marque de fabrique de la plus célèbre école de Systema (Art Martial Russe), représentée par son fondateur Mikhail Ryabko : « *Poznai Sebia* ».

prescriptions du genre : « Nous sommes tous frères ». La seule force incantatoire de la répétition de cette leçon de morale ne suffit pas à s'en convaincre et c'est l'apprentissage, ancré entre la conscience de l'autre et la prise de responsabilité, qui pourrait nous permettre d'atteindre cette forme d'idéal. S'aimer les uns les autres, adhérer au vivre ensemble, requiert une démarche volontariste de longue haleine. Une ouverture à l'autre permanente. C'est du moins une des idéologies portées par certaines communautés de pratiquants, chacune le vivant à sa façon, selon son interprétation.

De prime abord, le pratiquant d'une AC ne voit en l'autre qu'un être différent, indifférent, étranger. Le lien qui se tisse entre deux pratiquants novices a d'abord à voir avec l'hostilité et la rivalité impulsive (réaction en partie affleurante dans le comportement humain), même si ce processus spontané se joue de façon diffuse, implicite, enfoui sous une sociabilité apprise et acquise. Si l'AC installe le conflit au cœur de la pratique, elle incite avant tout au rapprochement des uns des autres, jusqu'au contact physique, tandis que, dans nos sociétés modernes, sans verser dans une conception manichéenne et dichotomique de leur représentation, la tendance serait plutôt, selon notre point de vue, à l'éloignement de l'autre, dicté par une idéologie individualiste prépondérante ou à son rapprochement virtuel, la communication se faisant de plus en plus par écrans tactiles interposés. Si cet aspect est à l'origine du rejet catégorique de certains pour cette famille de pratiques, c'est bien au travers de cette capacité d'entrer dans la distance (parfois même jusqu'à la sphère la plus intime du sujet), qui permet à l'alchimie de s'opérer. Par la proximité librement choisie et consentie, le pratiquant peut acquérir, au fil du temps, un sens supplémentaire, une capacité d'aisance avec les autres, un moyen d'expression et de compréhension et découvre une facilité pour rentrer en relation. Car, l'AC met en exergue l'évidence de la présence de l'autre. Ce qu'il y a de spécifique, c'est que l'AC, aux antipodes de la propension de nos sociétés à vouloir annihiler toute expression de rivalité, allant même parfois jusqu'à nier nos impulsions profondes, autorise une certaine forme d'expression de la violence⁵. Mais, cela se fait de façon cadrée, organisée, canalisée, dans une optique constructive. Si l'on s'attarde sur le cas du Judo⁶, rappelons ici, dans une visée illustrative, les propos de H. Bénigno : « *La manière d'agripper le judogi est capitale. Elle montre le respect qu'on a de l'autre. Cela permet de différencier le combat de judo et la bagarre dans la rue ou dans la cour de récréation. La bagarre évoque un duel où il faut terrasser l'autre, le combat de judo, « randori », introduit la notion de duo et de dualité, c'est-à-dire de relation et non de destruction* » (in J. Pain, 1999 : 274).

⁵ Pour approfondir le sujet, se référer à nouveau à : Dunning E., Elias N., *Sport et civilisation – la violence maîtrisée*, Paris, Ed. Fayard, 1994.

⁶ Le choix de cette discipline nous est dicté notamment ici par la déclaration de l'UNESCO, en date du 28 décembre 2015, faisant du judo le meilleur sport initial pour former des enfants et des jeunes de 4 à 21 ans. Extrait de la déclaration : « *Le judo n'encourage pas l'agressivité : à travers sa relation avec ses camarades, l'enfant apprend à coopérer, à respecter et à développer la maîtrise de soi. (...) le judo transmet dans sa pratique une certaine culture et des traditions comme le respect, la discipline, l'équilibre émotionnel, et il introduit bien d'autres valeurs dans les habitudes quotidiennes des enfants.* »

Dans un désir du pratiquant d'étudier et de progresser, il faut entrer en relation avec l'autre. Il est nécessaire de faire appel à lui. Le travail aidant, la familiarité et la proximité venant, cet autre, d'abord cible de notre impatience et de notre intolérance, devient progressivement partenaire, un alter ego lié par la nécessité d'évoluer et d'apprendre ensemble. Il devient miroir. S'ensuit alors une compréhension évolutive de ce qu'est le perfectible comportement humain. Confiance et intimité se substituent à la défiance et l'hostilité premières. Ce partenaire devient alors, ce que l'étymologie nous rappelle à ce sujet, « celui avec lequel on danse ». Le duo ainsi formé s'efforce de se mettre au service d'un apprentissage commun, processus sollicité et éclairé constamment par l'exigence de l'entraînement mené selon un discours et des valeurs qui offrent un contexte favorisant une dialectique d'ouverture à l'autre.

Ainsi, l'art d'être partenaire, dans la sphère des AC, est, en définitive, la capacité à prendre ses responsabilités vis-à-vis de l'autre, en fonction de l'expérience acquise. C'est ce qui donne du sens et permet de se saisir de la hiérarchisation présente au sein de ces pratiques particulières. Ceci est d'autant plus prégnant dans les arts martiaux japonais, où les aînés se mettent constamment au service des cadets. Ce qui n'est pas sans nous rappeler la judiciosité de ce proverbe arabe :

« La figue verte mûrit quand elle vient au contact de la figue mûre » (proverbe arabe).

Une ouverture à l'autre singulière : le concept d'UKE

A cet endroit, un détour par les arts martiaux japonais (*Budo*) nous semble intéressant, car il permet de mettre en lumière le rôle fondamental, central du partenaire. Dans toutes les disciplines martiales, le travail se fait à deux : il y a celui qui fait la technique et celui qui la subit, qui la reçoit ou qui la rend possible, ce qui dépend de l'attitude de cette personne sans qui on ne peut exécuter ou démontrer une technique donnée.

Le nom japonais de ce « faire-valoir » change selon la discipline concernée. En Judo, comme dans d'autres disciplines se pratiquant à mains nues, on retiendra le terme de *uke* (celui qui reçoit), faisant face à *tori* (celui qui prend). Dans le cadre des disciplines avec armes (ou engins), se substituent les termes de *uke-dachi* (le sabre qui reçoit) et de *uchi-dachi* (le sabre qui frappe). Un autre terme, que nous retrouvons notamment dans la pratique de l'Aïkido, est celui de *ai-te* (de *ai* : ensemble, mutuel, réciproque ; et *te* : main). Il apparaît pertinent, dans la mesure où chacun est l'*ai-te* de l'autre ... A propos de ce terme, Y. Cadot (in E. Charlot, 2002 : 50) précise : « *En japonais, la personne contre laquelle – avec laquelle – on combat se dit aite. Ce mot se compose de deux caractères. Le premier, ai, signifie qu'il*

existe une relation entre deux personnes ou, plus exactement, que la première prend en compte la seconde et vice-versa. Te, la seconde partie de ce terme, a pour sens la main, mais il faut plutôt le voir comme la capacité à agir de l'autre. Aite, c'est donc celui qui n'est pas soi, mais qui a les moyens d'intervenir sur l'objectif final commun soit en tant que partenaire, soit en tant qu'adversaire, que je reconnais – et qui me reconnaît- comme tel. »

La compréhension de ce rôle particulier d'*aite* n'est pas chose aisée. Elle ne peut s'entrevoir qu'à travers la pratique, en particulier lors de la réalisation d'une technique de projection dans une discipline comme le Judo, au cours d'un *randori* (exercice libre, proche du combat, mais sans notion d'arbitrage). La bonne exécution d'un mouvement ne peut avoir lieu sans la présence de l'autre et n'est la résultante que du fait d'être deux, à un moment précis, dans une parfaite synchronisation des déplacements. Cette compréhension ne peut se faire que par une forte intégration d'un discours et un environnement socialisateur, voir une socialisation seconde, dans le sens du raisonnement de Fernand Dumont et de sa théorie sociologique et de sa conception de la culture⁷.

Evoluer, ne serait-ce qu'un temps, dans le monde des disciplines martiales traditionnelles japonaises permet encore mieux de se saisir de ce qu'est le rôle de *uke*, *aite*, *uchi-dachi*⁸. Si l'on prend l'exemple du *Jodo* (Voie du Bâton), on voit que l'*uke* est toujours d'un grade supérieur. Cela s'explique aisément, partant du principe que la progression du sujet ne peut se faire que face à un autre sujet techniquement supérieur. Nous sommes au cœur même de la transmission du savoir. Et quel meilleur *uke* que le *sensei* (celui qui a la connaissance préalable, qui a fait le chemin avant nous)⁹ ?

L'enseignant : un Uke particulier ...

En fin de compte, *Uke* ne fait que tenir le rôle d'enseignant. On ne peut mieux progresser dans la connaissance qu'avec l'autre, d'autant plus s'il sait ce qu'il fait aussi bien que nous-mêmes, sinon mieux. Y. Cadot (2015 : 355) le rappelle : « *On dit souvent que sans uke, le jûdô n'est pas possible, mais cela va au-delà : le uke fait le tori* ». Plus en amont dans le texte, l'auteur précise : « *Avez-vous eu la chance de travailler avec un expert pour uke ? Tout d'un coup, vous devenez un judoka de génie ! (...) Si nous sommes géniaux lorsque nous projetons un expert, c'est parce que, par son placement, il nous positionne (tori ainsi que le couple) dans la situation idéale, celle que nous aurions dû amener, créer, mais à laquelle nous ne parvenions pas, faute de maîtrise, mais aussi faute de l'avoir goûtée, ressentie, connue. De cette façon, il nous la fait connaître. Le travail principal du professeur devient donc de prêter son corps, de créer la situation idéale non plus pour en profiter lui-même,*

⁷ Voir en particulier son ouvrage *Le lieu de l'homme* (1968).

⁸ « En se consacrant à la formation du « maître caché » dès le départ et en prenant le temps qu'il faut, c'est un cycle vertueux qui se met tout de suite en place, une machine collective à créer de la bonne forme de corps. Sans aucun doute un secret de la culture japonaise en général (...) », (Charlot E, 2017 : 80)

⁹ Ce principe, que nous tenons comme universel et présent au sein de toutes les AC, peut tout aussi bien être le fait de toute personne d'expérience dans le champ de la confrontation duale.

mais pour l'offrir à l'apprenant. Or, cela, chacun peut, à son niveau, l'offrir à son partenaire : c'est la richesse du système senpai (aîné) – kôhai (cadet)¹⁰ » (op. cité : 354)

De l'objet compétition et d'un cas particulier d'ouverture à l'autre : le *sparring-partner* (ou le don de soi)

Le versant compétitif des AC, s'il ne s'adresse qu'à une infime partie des pratiquants¹¹, ne peut pas pour autant être passé sous silence. Il est certain que les enjeux (financiers) et les finalités (obtention d'un titre) sous-jacents à la compétition modifient le fond et la forme des AC (S. Dervaux, 2000 : 73). Toutefois, il apparaît judicieux, à cet endroit, de relever les facteurs positifs de l'objet compétition : *« il y a le travail sur la règle rendu possible par l'intermédiaire de rencontres cadrées. A ce propos, le rôle de l'arbitre est primordial, puisqu'il contribue, en faisant respecter les codes d'action, la sécurité et l'organisation de la pratique, à pérenniser la signification sociale que l'on attribue aux activités corporelles. Il est un autre apprentissage inhérent à la pratique d'un sport en compétition : celui de la victoire et de la défaite. Pour remporter un combat, glaner un titre ou battre un record, il faut préalablement se fixer un objectif qui doit être commun à plusieurs personnes : l'entraîneur, les membres du club, les familles. Cette mobilisation autour d'un même projet peut participer à renforcer, d'une certaine manière, le lien social. »* (S. Dervaux, M. et C. Ribert, 2006 : 116-117).

Au même titre que, nous l'avons préalablement signalé, *tori* n'existe pas en dehors de *uke* et vice-versa, le champion (avéré ou en devenir) n'existe pas sans ses partenaires d'entraînement. Dans le milieu des AC de percussion, notamment dans le milieu de la boxe anglaise et des boxes pieds-poings, il est d'usage d'utiliser un anglicisme pour désigner le partenaire d'entraînement : le *sparring-partner*.

¹⁰ Dans les dojos japonais, la relation *senpai / kôhai* est indépendante de celle des grades et prévaut sur cette dernière. *Pai*, de *senpai* et *hai* de *kôhai* sont deux formes du même caractère, qui désigne une personne d'un même endroit, de capacités équivalentes, ou de même génération. On peut donc le traduire par compagnon. *Sen*, c'est ce qui vient avant, tandis que *kô* est ce qui vient après. Ainsi, *senpai* est le compagnon qui précède dans la discipline ou dans l'entrée dans le *dôjô* (lieu où l'on étudie la Voie), et, *kôhai*, le compagnon qui suit. Restent ceux de même niveau que soi, c'est-à-dire ceux qui ont fait leur entrée dans la discipline ou dans le dojo en même temps que nous. Cela se dit *dôkyûsei* (élève de même niveau). Ce détour par ce phénomène de distinction des rôles hiérarchiques et des statuts particuliers a pour vocation de tenter de se saisir de la contribution qui en découle à l'intégration d'un discours et de normes socialisatrices. Précisons toutefois que ceci ne vaut que pour quelques groupes de praticiens et ne constitue pas une vérité absolue.

¹¹ Il nous apparaît judicieux de préciser toutefois, ici, que nous tenons les compétiteurs en AC comme des personnes qui utilisent les mêmes concepts que les autres pratiquants, mais selon un contexte différent et selon un autre type de socialisation. Notre propos n'est pas d'alimenter le débat autour des conflits idéologiques existant entre les pratiquants d'une même discipline, qui relèvent d'une appartenance à des organisations dont les finalités divergent.

Il s'agit d'un partenaire, d'un certain niveau technique, destiné à faire de l'opposition à un athlète ou à un champion en préparation d'une échéance compétitive. Son rôle, déterminé par l'entraîneur, afin de faciliter le travail de son élève, notamment en termes de caractéristiques et qualités se rapprochant de celles de l'adversaire à rencontrer, est primordial, en ce qu'il est l'élément indispensable des progrès de l'athlète en préparation.

Si on laisse momentanément de côté les facteurs d'aliénation évidents imputables à une pratique excessive de la compétition¹², il est clair qu'une telle expérience présente, au plan de la socialisation des sujets, l'intérêt de rendre clair un système réglementaire, auquel tout pratiquant ne peut que se soumettre et, d'autre part, la possibilité pour une personne de se situer à un moment donné dans sa progression (physique, technique), aidée en cela par l'action du *sparring-partner*, rendant ainsi exemplaire une conception de la socialisation envisagée comme l'intériorisation de valeurs, elles-mêmes fondatrices des normes qui régissent les actions sociales. Rappelons-le : « *La pratique d'une Activité de Combat, au même titre que n'importe quelle activité physique et sportive, est régie par un ensemble de lois (règlement arbitral et sportif propre à chaque discipline), qui est, entre autres, le reflet du niveau de tolérance d'une société envers la violence. Les règlements de ces disciplines sportives délimitent des seuils socialement acceptables et en accord avec la finalité objective de l'activité. Mais, compte tenu de la forte implication du corps et de la menace plus ou moins symbolique d'atteinte à l'intégrité du sujet, l'activité de Combat propose, en plus, un code déontologique et éthique, qui préconise à la fois le respect de certaines valeurs morales et inculque un mode de comportement qui exclut toute expression d'une agressivité non cadrée* » (Dervaux S., 2000 : 129)

Selon P. Baudry (in : Baudry P., Lagrange C., Pain J., Tanvez G., 1991 : 79), dans la perspective d'une relation à l'autre et d'une auto-formation profondément humaine, l'AC permet de « *travailler autour de la violence, avec sa violence et la violence d'autrui* » et il rajoute « ... *pour ne pas faire quelque chose, il faut savoir qu'on peut le faire. Il faut savoir ce qu'on peut faire, pour ne pas le faire. Il faut savoir qu'on peut tuer quelqu'un pour ne pas le tuer* ».

¹² Nous faisons, ici, référence à l'obsession de reconnaissance et de recherche de valorisation, au culte exacerbé de la performance, menant à l'apparition de comportements déviants, comme la tricherie, le recours au dopage, individuel ou parfois même institutionnalisé, voire étatisé, au développement excessif de l'agressivité, en vue de l'obtention d'un titre ou d'une médaille, au mépris de toute éthique, à la récupération idéologique possible ou encore à l'instrumentalisation politique de la pratique, sans oublier le rôle prépondérant de l'argent dans certaines disciplines sportive, l'ensemble de ces facteurs étant à mettre en relation directe avec l'enjeu, induisant une négation de l'individu au profit d'un résultat escompté. Nous pouvons néanmoins noter que cette obsession existe de manière équivalente dans les arts martiaux dits traditionnels, qui n'échappent pas à cette logique sociale dominante.

La Lutte Contact¹³ : l'exemple d'une AC d'ouverture aux autres AC et aux autres cultures

Rendu à ce stade de notre réflexion, il nous semble intéressant, afin d'étayer notre propos, de nous focaliser sur une AC particulière, définie par ses concepteurs comme un sport martial : la lutte contact. Outre la maîtrise technique tridimensionnelle¹⁴, qui demeure l'un de ses piliers, la lutte contact se caractérise par une éthique et une philosophie inspirées autant des grands courants de pensée qui ont imprégné les arts martiaux asiatiques que des codes de la chevalerie occidentale (ardeur, vaillance, courage, courtoisie, respect, honneur...)¹⁵. Ce singularisme est indissociable de l'étude et de la compréhension de cette discipline. Se situant en dehors de toute opposition de styles d'AC, la lutte contact s'ancre dans la fusion de plusieurs systèmes, en mettant en synergie les systèmes que sont les AC de préhension et celles de percussion. La gageure initiale est de dresser un pont entre deux systèmes de combat, dont la fonction commune est la formation du sujet, son éducation, dans le sens d'un épanouissement à visée profondément humaniste. Si l'on approfondit les termes qui la définissent, la « lutte » renvoie à une notion de « corps-à-corps, de combat entre deux personnes », tout comme le verbe « lutter » signifie « faire un effort pour vaincre un obstacle, atteindre un résultat ». C'est à cet endroit que nous trouvons le premier sous-bassement de cette AC : utiliser les techniques de combat au corps-à-corps, pour atteindre un résultat commun qui peut être sportif, physique ou éthique. L'extrapolation devient aisée : il s'agit d'apprendre avec l'autre à vaincre les obstacles. Le « contact » ne fait pas seulement référence aux techniques de percussion. En effet, le verbe « contacter » signifie « entrer en rapport avec quelqu'un ». Nous voici à nouveau au cœur de l'ambiguïté constitutive des AC : proposer la mise en relation de deux personnes à travers une confrontation physique, somme toute « violente », puisqu'axée au prime abord sur le combat, avec néanmoins une finalité de formation réciproque. Si l'on accepte l'hypothèse, un tant soit peu réductrice, selon laquelle les AC de préhension correspondent à un certain type de communication (rapprochement dans la relation entre deux sujets, incorporation) et que les AC de percussion correspondent à une toute autre modalité de la relation entre deux personnes (relative mise à distance de l'autre, préservation d'un certain espace autour de soi pour communiquer), la lutte contact, sport martial à la fois syncrétique et synthétique, recouvre l'ensemble des modalités de la communication. En proposant un va-et-vient

¹³ Pour un approfondissement sur les fondements de cette discipline, voir : Dervaux S., Ribert M. et C. (2006), *La Lutte Contact*, Editions Chiron et Dervaux S. (2016), *Lutte Contact Dynamique*, Ed. SD (ISBN 978-2-7466-9656-3)

¹⁴ Référence est faite ici aux trois dimensions du combat, qui renvoient à trois distances de confrontation : la percussion, la projection et la soumission (travail technique au sol).

¹⁵ Il ne s'agit pas, à cet endroit, d'opter pour une vision dichotomique de la pratique des arts martiaux, dans la mesure où nous nous référons à l'utilisation contemporaine de l'expression « arts martiaux ». Pour un développement plus ample du sujet, voir : Bernard O. (sous la dir.), *Les arts martiaux, la puissance d'un imaginaire*, PUL, Collection « L'univers social des arts martiaux », 2015.

constant entre la mise à distance, le rapprochement et l'incorporation, la lutte contact incarne l'image de la relation dans toute sa complexité. Qui plus est, en reliant deux façons de voir et d'appréhender le monde, l'une ayant tendance à unifier le corps et l'esprit, l'autre, sous influence judéo-chrétienne et forte d'une pensée cartésienne, penchant plutôt vers leur séparation, cette AC entend aussi faire le lien entre l'Orient et l'Occident¹⁶. Faire s'ouvrir les pratiquants de systèmes d'AC traditionnellement opposés les uns aux autres revient à dresser un pont entre eux, par une mise en commun des techniques et des savoirs au sein d'une seule discipline. C'est en quelque sorte une mutualisation des connaissances, qui autorise la prise en considération de tous les points de vue. Il est bien question de préférer la fusion dans l'échange à la destruction dans l'opposition. Une manière d'opter pour la voie de la coopération et de l'ouverture, plutôt que pour celle de la compétition et de la fermeture.

Ouverture vers soi, ouverture à l'autre

Avancer et défendre l'hypothèse selon laquelle la pratique d'une AC favorise l'ouverture à l'autre, c'est reconnaître d'emblée le rôle fondamental joué par le corps, en tant que lieu de passage des affects et des émotions. C'est aussi lui conférer le statut d'objet de communication, représenté différemment selon la société et la culture auxquelles il appartient. C'est par le biais d'une introspection consubstantielle à la pratique sur le long terme que le processus d'ouverture à l'autre va progressivement poindre. Le travail sur soi inhérent à la pratique d'une AC offre la possibilité de mieux appréhender son schéma corporel, ce qui, par voie de conséquence, favorise l'amélioration de l'estime de soi, définie comme la capacité d'une personne à s'évaluer correctement en termes de compétences personnelles et sociales.

« Pour se donner, il faut s'appartenir » (Vauvenargues)¹⁷

¹⁶ Sur ce point, nous renvoyons le lecteur à l'article intitulé : « *Qu'est-ce que l'Occident, qu'est ce que l'Orient ?* », Braunstein F. (2006 : 90-91).

¹⁷ Dans un article intitulé « *Uke, le maître caché* », E. Charlot souligne l'interdépendance qui existe entre les pratiquants d'une AC : « (...) au Japon, toute une stratégie de transmission est mise en place dans les dojos de quartier sans que personne ne se pose trop la question (puisque c'est une évidence) pour former très tôt les plus jeunes à être de bons Uke (...) Un Uke tuteur, que la jeune pousse pourra plus tard imiter, aidant à son tour d'autres plus jeunes, selon la culture du groupe (...) Avec les plus grands, le professeur estime pouvoir se retirer du jeu et laisser le cycle des « sempai » et de leur « kohai » chercher ensemble à progresser (...) En se consacrant à la formation du « maître caché » dès le départ et en prenant le temps qu'il faut, c'est un cycle vertueux qui se met tout de suite en place, une machine collective à créer de la bonne forme de corps » (in : revue *Esprit du Judo*, février / mars 2017, p.80). Cette conception culturelle des relations entre individus, si elle est propre aux arts martiaux japonais et à la société dans laquelle ils s'insèrent, peut être, selon notre propos, étendue à l'ensemble des AC.

Repères bibliographiques

Ouvrages

Baudry P., Lagrange C., Pain J., Tanvez G., *La relation violente*, Vigneux, Ed. Matrice, 1991.

Bernard O. (sous la dir.), *L'arrière-scène du monde des arts martiaux*, Laval, PUL, 2014.

Bernard O. (sous la dir.), *Les arts martiaux, la puissance d'un imaginaire*, PUL, Collection « L'univers social des arts martiaux », 2015

Braunstein F., *Penser les arts martiaux*, Paris, PUF, 1999.

Cadot Y., *Promenades en Judo*, Ed. Metatext, Collection paroles d'experts, 2015.

Dervaux S., *Traiter la déviance par la pratique éducative des activités de combat*, Lille, Ed. Septentrion, 1997.

Dervaux S., *Traiter la déviance par le combat*, Vigneux, Ed. Matrice, 2000.

Dervaux S., *Lutte Contact Dynamique*, Ed. SD (ISBN 978-2-7466-9656-3)

Dervaux S., Ribert M. et C., *La Lutte Contact*, Ed. Chiron, 2006.

Dufresne T., Nguyễn J., *Dictionnaire des arts martiaux chinois*, Paris, Ed. Budostore, 1258-1755, Diff. Chiron, 1996.

Dunning E., Elias N., *Sport et civilisation – la violence maîtrisée*, Paris, Ed. Fayard, 1994.

Hellbrunn T. et Pain J., *Intégrer la violence*, Vigneux, Ed. Matrice, 1990.

Kim Min-Ho, *L'origine et le développement des arts martiaux, Pour une anthropologie des techniques du corps*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Loudcher J.-F. et Renaud J.-N., *Education, sports de combat et arts martiaux*, Grenoble, PUG, 2011.

Pain J., *La non-violence par la violence, une voie difficile*, Vigneux, Ed. Matrice, 1999.

Articles

Braunstein F., « Qu'est-ce que l'Occident, qu'est-ce que l'Orient ? », in revue Dragon, n°15, mai / juin 2006, pp. 90-91.

Charlot E., « *Le partenaire* », in revue Judo Magazine, n°199, février 2002, pp.48-50.

Charlot E., « *Uke, le maître caché* », in revue Esprit du Judo, n°66, février / mars 2017, p.80.